

# Les vertiges du «cannabusiness»

Le roman du cannabis – 6/6 – L'autorisation des usages thérapeutiques puis récréatifs du cannabis, à partir des années 2010, dans un certain nombre de pays a provoqué l'émergence d'entrepreneurs de la « weed ». Avec des fortunes diverses

**A** Smiths Falls, une bourgade de l'est du Canada, la fortune a longtemps eu l'odeur du chocolat. Celle que dégageait l'usine du géant de la confiserie Hershey, premier employeur de cette petite ville de l'Ontario, jusqu'à ce que l'entreprise décide, en 2008, de délocaliser sa production au Mexique. Dix ans plus tard, alors que la ville est engluée dans le marasme économique, un intrigant reprenneur transforme l'usine laissée à l'abandon. Smiths Falls exhale bientôt un autre parfum, celui du cannabis, et devient la capitale d'une industrie dont les habitants apprennent le nom à mesure qu'ils sont réemployés : la *weed tech* – les nouvelles technologies appliquées à l'herbe.

La nouvelle fierté locale s'appelle Canopy Growth, numéro un mondial de la production de cannabis. En 2019, un an après le rachat des installations, l'entreprise atteint un record de valorisation boursière à 13,7 milliards d'euros et son PDG, David Klein, est alors le mieux payé du Canada. Les cylindres géants utilisés jadis par Hershey pour mélanger le sucre des barres chocolatées servent désormais à l'irrigation des plants de « marijuana ». La *factory* tourne à plein : 800 000 joints par jour.

Miser sur Smiths Falls, en cette année 2019, n'a rien du hasard. Voilà tout juste quelques mois que le pays a légalisé le cannabis, et les clients potentiels sont nombreux. Selon l'organisme officiel Statistique Canada, 20 % des habitants âgés de plus de 15 ans sont alors des fumeurs réguliers. Le cabinet Deloitte estime à 2,5 milliards de dollars américains le marché national du cannabis légal en 2020, et anticipe sa croissance à 6,7 milliards en 2026.

De quoi donner à Canopy Growth des rêves de grandeur... Sauf que la société, trop ambitieuse, mal préparée, soumise aux stricts quotas des licences médicales et aux rigidités d'un secteur contrôlé par l'Etat, va exploser en vol.

Cotée au « Cannabis Index » de la Bourse de Toronto, son action dévise, passant de 32,8 dollars en février 2021 à 7,12 dollars en février 2022, et à moins de 39 cents à l'été 2023. Au dernier trimestre 2022, l'entreprise accusait 260 millions de dollars de pertes nettes. Elle a licencié huit cents employés, dont la majorité du personnel de Smiths Falls. L'usine a de nouveau fermé. L'éphémère capitale du cannabis a replongé dans la crise.

L'« affaire » de Smiths Falls n'est pas anecdotique. C'est la parabole d'un secteur ultraspeculatif, où règnent l'anticipation et les paris financiers déraisonnables. Ses pionniers sont à l'affût des législations du cannabis thérapeutique et récréatif à travers le monde. Chaque loi ratifiée donne le feu vert à la ruée vers un nouveau marché. Licences d'usage médical, confiseries aromatisées, recharges pour vapoteuses, huiles au CBD... Il faut du cousu main pour s'adapter à des réglementations locales souvent négociées de haute lutte. Mais il faut pouvoir s'appuyer sur une trésorerie solide pour survivre aux retournements de conjoncture et maîtriser des aspects aussi divers que l'agriculture industrielle, la logistique, la chimie de pointe ou le marketing. Si bien que des mastodontes de l'alcool et du tabac ont déjà posé leurs pattes sur ce marché naissant, au moyen d'investissements discrets. Une mise au pot « pour voir », comme dans une partie de poker.

## «Légalisation encadrée»

Du côté des pays, l'Uruguay de l'iconoclaste président José «Pepe» Mujica fait figure de pionnier, depuis 2013, de la légalisation de la consommation et du commerce, mais il n'est pas considéré comme un débouché d'avenir. Idem pour le Lesotho ou la Nouvelle-Zélande, où l'autorisation du cannabis est limitée à l'usage médical. L'Asie n'offre pas encore, elle non plus, de perspectives de croissance, bien au contraire. A Singapour, la peine de mort est de rigueur pour qui s'aventure à vendre 500 grammes d'herbe.

La situation est bien différente aux Etats-Unis (premier consommateur au monde), où une quarantaine d'Etats ont franchi le pas du marché thérapeutique, et une dizaine celui du cannabis récréatif. Le président Joe Biden a annoncé en 2022 une amnistie pour les 6500 personnes condamnées au niveau fédéral pour simple détention de cannabis. Il a aussi lancé une commission d'enquête char-



Culture de plants de marijuana dans les bâtiments de Canopy Growth, à Smiths Falls, au Canada, en 2018. CHRIS WATTIE/REUTERS

gée d'évaluer les occasions d'affaires autant que l'impact sanitaire d'une dépénalisation.

Six ans après la légalisation du cannabis récréatif en Californie, le marché américain se resserre autour de quelques « grands », en l'occurrence les sociétés capables de résister aux aléas politiques autant qu'à la concurrence déloyale des trafiquants. Pendant que Canopy Growth continue de sombrer, ses concurrents les plus avisés, comme Green Thumb et Curaleaf, se déploient à travers le pays, aussi bien sur le segment des confiseries que sur la fourniture des dispensaires. Une génération de self-made-mans s'est lancée sur ce marché en cultivant une image positive, vantée par des artistes, notamment de la chanson. « J'achète mes pêches en Géorgie et mon herbe en Californie », chante Justin Bieber dans son hit *Peaches*. Ce refrain n'est pas innocent : quelques semaines plus tard, l'artiste ontarien de 26 ans annonce sa collaboration avec la marque Palms pour vendre une collection de joints préroulés au goût de pêche. Il rejoint Jay-Z, fraîchement promu « visionnaire en chef » de The Parent Company, nouveau colosse du secteur.

Avec ses vingt-deux millions d'utilisateurs, l'Europe est une cible de choix. La firme new-yorkaise Curaleaf, leader planétaire du secteur, vient d'investir dans une usine de transformation de cannabis à Setubal, au Portugal. Parmi les pays ciblés par Curaleaf figure aussi l'Allemagne, qui doit, avant la fin de l'année, mettre en application sa nouvelle loi de légalisation, portée notamment par l'implantation de « clubs » de consommateurs. Même l'Ukraine a ouvert la voie à l'usage médical du cannabis, en juin, au regard de « la douleur, du stress et des traumatismes de guerre », comme l'a souligné le président Zelensky.

La France, premier pays consommateur en Europe avec cinq millions d'adeptes, est le débouché privilégié du cannabis en provenance du Maroc. C'est aussi l'une des dernières nations européennes où l'usage médical n'est pas encore autorisé.

**LA FRANCE EST L'UNE  
DES DERNIÈRES NATIONS  
EUROPÉENNES OÙ L'USAGE  
MÉDICAL N'EST PAS AUTORISÉ**

Pourtant, le débat de la légalisation « n'est pas sur la table », comme l'assure au *Monde* Nicolas Prisse, le président de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Pas même après la publication du rapport du Conseil économique, social et environnemental, en janvier, constatant « l'échec de la politique de répression » et appelant à une « légalisation encadrée ».

## Course aux nouvelles versions

Cette situation ambiguë est mise en lumière dans une « note d'alerte » de l'Office antistupéfiants datée de 2021. Les policiers spécialisés s'inquiètent de « la banalisation du cannabis et du renforcement de l'argumentaire « pro-légalisation », où « l'Etat est présenté comme un conservateur répressif (« dinosaure ») en rupture avec l'opinion publique sur le sujet du cannabis. Ainsi, l'action des associations de prévention et surtout des services répressifs est décrédibilisée, rendant la lutte contre le cannabis plus difficile ».

Ailleurs, dans ce business où le moindre revirement politique peut conduire à la banqueroute, certains ont pris de l'avance. Citons par exemple le cas du Néerlandais Henk de Vries. En 1970, alors qu'il n'avait qu'une vingtaine d'années, il s'était distingué en vendant du cannabis lors du Festival Holland Pop, à Rotterdam. Aujourd'hui âgé de 73 ans, il a fait carrière dans ce secteur. Son coffee shop, le Bulldog, ouvert en 1975 dans le quartier rouge d'Amsterdam, est devenu un lieu de pèlerinage apprécié des touristes. Sous cette marque devenue iconique, il possède désormais des hôtels au Canada, des clubs à Ibiza et Barcelone (Espagne), des produits dérivés innombrables, mais aussi une boisson énergisante.

Se faire un nom dans le business légal serait-il une revanche pour les anciens dealers ? C'est la philosophie défendue par le maire démocrate de New York, Eric Adams. En novembre 2022, sa ville a octroyé trente-six premières licences à des revendeurs, sélectionnés selon une condition particulière : priorité aux ex-condamnés.

Un symbole de « justice sociale », d'après l'administration de la ville. « Au cours des trente dernières années, les New-Yorkais noirs ont été quinze fois plus susceptibles d'être arrêtés pour détention de cannabis que les Blancs. Pour les Latinos, c'est huit fois plus. Par conséquent, la moitié des licenciés du jour sont des personnes de couleur », annonçait le

bureau de gestion du cannabis de l'Etat de New York, qui a aussi délivré 277 licences réservées aux agriculteurs.

Transformer les fournisseurs historiques du marché noir en cultivateurs labellisés du circuit légal est aussi l'ambition du pays considéré par les Nations unies comme le premier producteur mondial : le Maroc, plus précisément la région montagneuse du Rif. Jusqu'alors, la culture était tolérée et la commercialisation interdite. Rendre légale la production de cannabis à des fins médicales, cosmétiques et industrielles est justifié par les objectifs d'améliorer les revenus des agriculteurs et de développer l'emploi dans une région où les cultivateurs ne toucheraient actuellement que 4 % du chiffre d'affaires réalisé par la filière clandestine.

Dans le Rif, où plus de cent mille familles vivent du cannabis, la nature même des graines est au cœur d'enjeux économiques et écologiques de premier ordre. Les coupables s'appellent *mexikana*, *pakistana* ou encore *critikal* : ce sont les « hybrides », ces variétés aux propriétés boostées en laboratoire, destinées à dominer le marché européen, tout en nécessitant sur place des besoins en eau accrus. Elles y concurrencent la *beldiya*, la graine historique, moins chargée en THC, à laquelle pourrait être promise une appellation d'origine contrôlée.

A l'heure où il est question de labelliser l'« herbe du diable », comme elle était appelée autrefois, la course aux nouvelles versions du cannabis se poursuit, au sein de laboratoires clandestins, autour de produits singeant les effets ou le nom de l'herbe millénaire. Chaque semaine, de nouveaux avatars, toujours plus puissants, sont disponibles en France, mais aussi sur des marchés plus lointains. Le « kush », variété millénaire de l'*indica* (une sous-espèce de *Cannabis sativa*), circule aujourd'hui sous une autre forme dans les rues de Freetown, en Sierra Leone. Pour quelques dollars, les consommateurs s'intoxiquent avec les vapeurs d'une substance démoniaque aux composés variables, parfois coupés au tramadol et au formol. Loin des poètes romantiques du Club des haschichins du XIX<sup>e</sup> siècle, loin des artistes engagés et de la jeunesse du Flower Power, mais toujours à la recherche, sans fin, des paradis artificiels. ■

SIMON PIEL  
ET THOMAS SAINTOURENS

FIN